



Convention sur la
diversité biologique



2010 Année internationale de la biodiversité

Guide sur les Perspectives mondiales de biodiversité (troisième édition) pour les Petits États insulaires en développement (SIDS)

À l'occasion de la Journée SIDS, le 10 mai 2010, pendant la 18^e session de la Commission pour le développement durable¹

1. Qu'est-ce que le GBO-3 et pourquoi est-il pertinent aux SIDS?

Aujourd'hui, le 10 mai, en plus d'être la Journée SIDS, coïncide avec la parution, à Nairobi, au Kenya, de la troisième édition des *Perspectives mondiales de biodiversité* (GBO-3 en anglais). Cette nouvelle évaluation majeure de l'état actuel de la biodiversité et des implications de sa perte incessante sur le bien-être des humains a été effectuée par la *Convention sur la Diversité biologique* (CDB), le plus large traité international pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. La Convention a été ratifiée par 193 Parties, incluant tous les SIDS. Le rapport conclut que le monde n'est pas parvenu à atteindre son objectif de réduction significative du taux d'érosion de la biodiversité d'ici 2010, et que les systèmes naturels supportant les économies, les vies, les moyens d'existence et la lutte contre la pauvreté à travers la planète risquent de se dégrader rapidement et même de s'effondrer, à moins que des actions vives, radicales et créatives ne soient prises pour conserver et utiliser de façon durable la variété des formes de vies sur Terre.

Ce message ne constituera probablement pas une surprise pour les Petits États insulaires en développement (SIDS en anglais), dont les populations sont de plus en plus conscientes du rôle joué par la biodiversité dans leurs situations économiques. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 40% de l'économie mondiale est basée sur la biodiversité. On peut soutenir que ces chiffres sont beaucoup plus importants pour les SIDS, où les moyens d'existence des habitants dépendent tout particulièrement des biens et services fournis par la biodiversité.

La biodiversité est une composante cruciale de la sécurité alimentaire et du revenu dans les SIDS. Les petites îles forment une vaste proportion des zones marines et côtières, qui représentent une valeur économique majeure pour les pêcheries et le tourisme, deux activités économiques capitales pour les SIDS. La pêche en mer, qui fournit la source principale de protéines à plusieurs populations insulaires, spécialement celles des SIDS, dépend largement de la biodiversité des récifs coralliens. Le tourisme, qui représente plus de 50% de l'économie de plusieurs SIDS, dépend également en grande partie de la biodiversité insulaire.

2. Information pertinente aux SIDS

Le statut actuel et les tendances de la biodiversité décrits dans GBO-3 fournissent une indication du progrès accompli dans la réalisation du programme de travail de la CDB sur la biodiversité insulaire (<http://www.cbd.int/island/pow.shtml>). Adopté en 2006, le programme de travail sur la biodiversité

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

insulaire est l'un des outils développés par la CDB pour réduire de façon significative le taux d'érosion de la biodiversité insulaire d'ici 2010 et au-delà, et a été fortement recommandé par les SIDS. Voici quelques exemples des points ciblés par le programme de travail, ainsi qu'une sélection de découvertes pertinentes du GBO-3 pour les SIDS :

Protéger les composantes de la biodiversité

- L'étendue des habitats côtiers tels que les mangroves, les herbiers marins, les marais salants et les récifs de coquillages, a continué de décroître, ce qui constitue une menace pour des services écosystémiques essentiels, comme l'absorption de grandes quantités de dioxyde de carbone atmosphérique; environ 80 % des stocks mondiaux de poissons marins pour lesquels on dispose d'informations quantitatives sont totalement exploités ou surexploités.
- Dans plusieurs régions côtières et insulaires, des aires protégées communautaires, au sein desquelles les populations locales et autochtones jouent un rôle majeur dans la gestion et la conservation des ressources marines, sont de plus en plus utilisées et ont obtenu des résultats prometteurs. La diversité génétique s'appauvrit dans les écosystèmes naturels et dans les systèmes de production de cultures et d'animaux d'élevage. Des progrès importants ont été accomplis pour assurer la conservation de la diversité génétique des plantes, notamment grâce à l'utilisation des banques de semences ex situ.

Promouvoir l'utilisation durable

- La surexploitation constitue la principale pression exercée sur les écosystèmes marins ; depuis le début des années 1950 jusqu'au milieu des années 1990 le volume des prélèvements halieutiques a quadruplé. Le volume total des prises a ensuite diminué, malgré l'accroissement des efforts de pêche, ce qui indique que de nombreux stocks n'ont plus la capacité de se reconstituer. La FAO estime que plus qu'un quart des stocks de poissons marins sont surexploités (19 %), épuisés (8 %), ou en voie de reconstitution après épuisement (1 %) et que plus de la moitié des stocks de poissons marins sont totalement exploités. Bien que quelques indications récentes montrent que les autorités de pêche imposent des exigences plus réalistes en ce qui concerne la taille des prises pouvant être prélevées dans les océans sans danger, environ 63 % des stocks de poisson évalués partout dans le monde ont besoin d'être reconstitués. Des approches innovantes en matière de gestion des pêches, comme celles fournissant aux pêcheurs en les incitant à maintenir les stocks en bonne santé, se sont avérées efficaces dans les endroits où elles sont utilisées.

Faire face aux menaces à la biodiversité

- Les espèces exotiques envahissantes continuent de représenter une menace importante pour toutes les catégories d'écosystèmes et d'espèces, ayant des effets dévastateurs sur les communautés et les moyens d'existence. Il n'existe aucune indication d'une réduction importante de cette pression sur la diversité biologique et au contraire certaines indications indiquent son augmentation. Dans certains cas spécifiques, les mesures prises pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes ont réussi mais ces succès ont été compensés par de nouvelles invasions menaçant la diversité biologique.
- Dans les écosystèmes côtiers, la perte d'habitats est causée par un ensemble de facteurs notamment certains types de mariculture et plus particulièrement l'élevage de crevettes, dont les structures ont souvent remplacé les mangroves des régions tropicales.

3. Opportunités d'implication et d'action

Plusieurs ressources sont disponibles afin de supporter la réalisation et la mise en œuvre du programme de travail sur la biodiversité insulaire, incluant des outils et des directives, des sites Web, des examens, et des partenariats facilitant la collaboration et le partage d'expérience. Quelques exemples suivent.

Examen de la Stratégie de l'Île Maurice : L'examen s'étalant sur toute l'année 2010 offre l'opportunité aux SIDS d'exprimer leurs besoins et questions prioritaires relatifs à la mise en œuvre plus poussée de la Stratégie de l'Île Maurice. Cet examen est en lien avec d'autres initiatives, comme le Partenariat insulaire mondial (GLISPA en anglais) et l'examen approfondi à venir du programme de travail sur la biodiversité insulaire, résumé plus bas. Des informations supplémentaires sont disponible au : http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_sids/sids_milemajomeetmsi5.shtml.

Commission du développement durable (CDD) : Les partenariats sont un aspect important de la mise en œuvre puisqu'ils offrent des opportunités de collaboration et de coordination et ajoutent de la valeur aux activités des pays et des organisations. Il existe au sein du processus de la CDD un éventail de partenariats CDD enregistrés pertinents pour les questions des SIDS relatives au GBO-3. Cet éventail complet de partenariats peut être accédé sur la base de données des Partenariats CDD : http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_par/par_index.shtml.

Conférence-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) : Le Secrétariat de la CCNUCC a publié une série de directives et de bulletins d'information, comprenant des exemples d'actions nationales et locales relatives à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation : http://unfccc.int/essential_background/background_publications_htmlpdf/items/2625.php.

Base de données insulaire mondiale (GID en anglais) : Développée par PNUE-CMSC, la GID vise à améliorer la participation et le rôle des îles dans les processus décisionnels internationaux en identifiant et en rassemblant des sources existantes de données et d'information pertinentes aux systèmes insulaires, et en présentant de nouvelles analyses pour aider les gestionnaires des ressources et la prise de décision aux niveaux insulaire, national, régional et mondial. Voici un lien vers la phase bêta de la base de données : <http://gid.unep-wcmc.org/>.

La Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Partenariat insulaire mondial (GLISPA) : La formulation et l'adoption du programme de travail de la CDB sur la biodiversité insulaire (qui est inclus dans la Stratégie de l'Île Maurice) a engendré une attention mondiale accrue et une mise d'emphase sur les questions insulaires et sur le fait que le développement durable et les moyens d'existence des îles dépendent de la biodiversité. GLISPA, un mécanisme pour mettre en œuvre le programme de travail sur la biodiversité insulaire, est issu de ce processus et a pour mission de promouvoir l'action pour la conservation insulaire et les moyens d'existence durables en inspirant le leadership, en motivant l'engagement et en facilitant la collaboration entre toutes les îles. Le partenariat a supporté les pays et des organisations démontrant un leadership insulaire par leur engagement à agir, comme le Défi Micronésie et le Défi Caraïbes. GLISPA est le fruit de la Réunion internationale de l'Île Maurice de 2005, tel que revendiqué par les Présidents des Seychelles et de Palau lorsqu'ils ont demandé une plus grande collaboration par la mise en place d'un partenariat international pour la conservation et les moyens d'existence durables des îles. Ils sont maintenant les Co-présidents de GLISPA. Des informations supplémentaires à propos de GLISPA ainsi que des études de cas et outils spécifiques à certaines îles sont disponibles à partir de www.cbd.int/island/. De façon importante, une autre opportunité existe dans le but de recentrer l'attention sur les questions insulaires et de renforcer la mise en œuvre grâce à l'examen approfondi à venir du programme de travail sur la biodiversité insulaire, qui aura lieu entre 2010 et 2012.

D'autres outils, programmes et initiatives développés par la CDB comprennent :

Les Principes et directives d'Addis-Abeba sur l'utilisation durable de la biodiversité : (<http://www.cbd.int/sustainable/addis.shtml>).

Diversité biologique et tourisme : Des informations concernant les activités de la CDB relatives à la biodiversité et au tourisme peuvent être accédées au : <http://www.cbd.int/tourism/>, incluant les *Directives de la CDB sur le développement touristique dans les écosystèmes fragiles*, <http://www.cbd.int/tourism/guidelines.shtml>, une question importante pour les SIDS, et le *Manuel de l'utilisateur sur les directives de la CBD sur la biodiversité et le développement touristique*, <http://tourism.cbd.int/manual.shtml>.

Coopération Sud-Sud : Le Plan d'action pluriannuel pour la Coopération Sud-Sud sur la biodiversité au service du développement est disponible au <http://www.cbd.int/cooperation/SouthSouthcooperation.shtml> et particulièrement le plan préliminaire faisant partie du Rapport du comité directeur, au <http://www.cbd.int/doc/meetings/ssc/ssc-sc-01/official/ssc-sc-01-03-en.pdf>.

Initiative LifeWeb : Cette initiative renforce le financement pour que les zones protégées puissent conserver la biodiversité, assurer les moyens d'existence et faire face aux changements climatiques, par la mise en œuvre du programme de travail de la CDB sur les zones protégées – ceci représente un mécanisme unique de mariage donateur/bénéficiaire. De l'information sur la soumission d'expressions d'intérêt est disponible au lien suivant : <http://www.cbd.int/lifeweb/>.

Espèces exotiques envahissantes : Un atelier mondial tenu récemment en Nouvelle-Zélande impliquait des régions SIDS et se penchait sur les façons d'améliorer la coordination nationale, la coopération et le partage d'expériences entre les régions sur la gestion des espèces envahissantes. Plus d'informations sur cet atelier sont disponibles au <http://www.cbd.int/invasive/>.

Changements climatiques et biodiversité : Des études de cas concernant la biodiversité et les changements climatiques – particulièrement des activités d'adaptation et d'atténuation et une base de données d'adaptation – sont disponibles au : <http://www.cbd.int/climate/> (programme de travail également).

Programme de travail sur la biodiversité marine et côtière : Des outils, des directives et des études de cas sont disponibles au : <http://www.cbd.int/marine/>.

L'Initiative de biodiversité au service du développement : Documentation : <http://www.cbd.int/development/implementation/tools.shtml> outils de formation
(<http://www.cbd.int/development/implementation/training.shtml> et guides
<http://www.cbd.int/development/training/guides/>).

Communication, éducation et sensibilisation du public et l'Année internationale de la biodiversité : Une trousse à outils offre des bulletins d'information, des listes de contrôle et des exemples pratiques de partout à travers le monde : <http://www.cbd.int/cepa/>. Les Nations Unies ont déclaré 2010 l'Année internationale de la biodiversité. Afin d'aider les parties à célébrer, le Secrétariat de la CDB a développé une série de ressources, incluant des affiches, des logos et autre matériel, pouvant être accédés au <http://www.cbd.int/2010/resources/>.
